Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220927-D2022_117-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-117

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 27 septembre 2022)

Date de convocation : 13 septembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le mardi 27 septembre 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CANDAU, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, MONGAUGE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, TOULOU et M. AUSSANT, BEROT-LARTIGUE, VISSE, CASADEBAIG.

Pouvoirs : M. AUSSANT à M. CASAUBON
M. BEROT-LARTIGUE à Mme CANDAU
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
Mme MOURTEROT à Mme BERGES
Mme LAHOURATATE à M. ESQUER

Secrétaire de séance : M. ESQUER

OBJET : FINANCES - BUDGET AUTONOME « MSP » - DECISION MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Par délibération n°2022/43 en date du 7 avril 2022, le budget primitif du budget annexe « MSP » a été approuvé.
Un emprunt de 145 000 € inscrit au budget a été réalisé le 28 juin 2022 et encaissé le 25 juillet 2022. La première annuité est à régler le 5 octobre 2022
Afin de régler la première annuité de l'emprunt contracté le 28 juin dernier, ainsi que certaines factures relatives à des travaux supplémentaires et la redevance archéologie, les autorisations budgétaires initiales doivent être réajustées par le transfert de crédits comme indiqué ci-dessous :

Décision modificative N° 1

INVESTISSEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	1 520,00 €		- €
2313 (23) : Constructions	20 000,00 €		
2313 (23 - 20222) : Constructions	- 21 520,00 €		
	- €		- €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	2 598,00 €	7431 (74) : Attribution dotation d'équilibre	8 335,00 €
637 (011) : Autres impôts,taxes&vers.assim	5 154,00 €		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	583,00 €		
	8 335,00 €		**8 335,00 €**
Total Dépenses	**8 335,00 €**	**Total Recettes**	**8 335,00 €**

Le rapport entendu, **le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- **ADOPTE** le présent rapport ;
- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget « MSP »

Pour le Président, Jean-Paul CASAUBON
Et par délégation, le 1er Vice-président
Fernand MARTIN

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY